

Le futur antérieur_clé

EXERCICES

1. Conjuguez les verbes entre parenthèses au futur antérieur.

Quand nous arriverons à la gare, le train **sera parti** déjà.

Quand vous **aurez terminé** ce projet, vous pourrez passer à autre chose.

Nous partirons en vacances dès que le garagiste **aura réparé** la voiture.

Vous pourrez vous connecter une fois que vous **aurez tapé** votre code secret.

Dès que vous **aurez remis** vos bagages à l'enregistrement, la compagnie aérienne vous délivrera une étiquette de bagage enregistré.

2. Dites si le futur antérieur utilisé dans ces phrases a une valeur d'antériorité (A) ou de probabilité (P).

On sonne : ton père aura oublié ses clés. **P**

Elle ne trouve pas sa bague : elle l'aura perdue sans s'en rendre compte. **P**

Quand ils auront acheté cette maison, ils y passeront toutes les fins de la semaine. **A**

Les enfants iront chez leurs grands-parents dès que l'école sera finie. **A**

Le bus sera pris dans les embouteillages, cela fait 15 minutes que je l'attends. **P**

Notre amie n'était pas à notre rendez-vous : elle aura eu un empêchement de dernière minute. **P**

Aussitôt que l'ordinateur sera réparé, elle pourra reprendre son travail. **A**

3. Transformez les verbes entre parenthèses au futur simple ou au futur antérieur.

- a) Conformément à la nouvelle loi, toutes les collectivités locales **bénéficieront** des moyens pour leur administration.
- b) Quand il **aura atteint** l'âge de 18 ans, il **obtiendra** le droit de vote.
- c) Lorsque la police **aura constaté** les circonstances atténuantes, la cour en **tiendra** compte.
- d) Le procureur **requerra** la peine privative de liberté.
- e) Dès que la loi **aura été adoptée** par le Parlement, elle **sera promulguée**.
- f) Le juge **s'occupera** de ce dossier quand il **sera rentré** de congé.